

Comment mieux intégrer la santé dans les choix d'aménagement par une approche décroisonnée et un dialogue entre acteurs ?

Expertises.territoires

Atelier débat *Quartiers de demain* | vendredi 8 décembre

Les missions de l'ARS IDF en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

| Direction de la santé publique | |
|--|--|
| Département Politiques Territoriales et Urbaines en Promotion de la Santé | Département Santé Environnement |
| <ul style="list-style-type: none">• Siège : 1 responsable mission Santé Urbaine et Grand Paris et 1 apprenti <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Plaidoyer auprès des acteurs de la fabrique de la ville (ANRU, aménageurs)• Collaboration avec les partenaires institutionnels (DRIEAT, Métropole du Grand Paris, collectivités)• Accompagnement des porteurs de projets (AMI, AAP)• Veille et production de connaissances | <ul style="list-style-type: none">• Siège : Cellule environnement extérieur (2 agents)• Délégations Départementales : agents des service santé environnement <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Avis sanitaires sur les projets d'aménagements et les documents de planification urbaine (1200 avis rendus par an sur des plans/programmes, projets, permis de construire, sites et sols pollués etc.)• Accompagnement technique de projets / UFS• Guides thématiques (jardins collectifs) |

Projet régional de santé (PRS3) et Plan régional santé environnement (PRSE4)

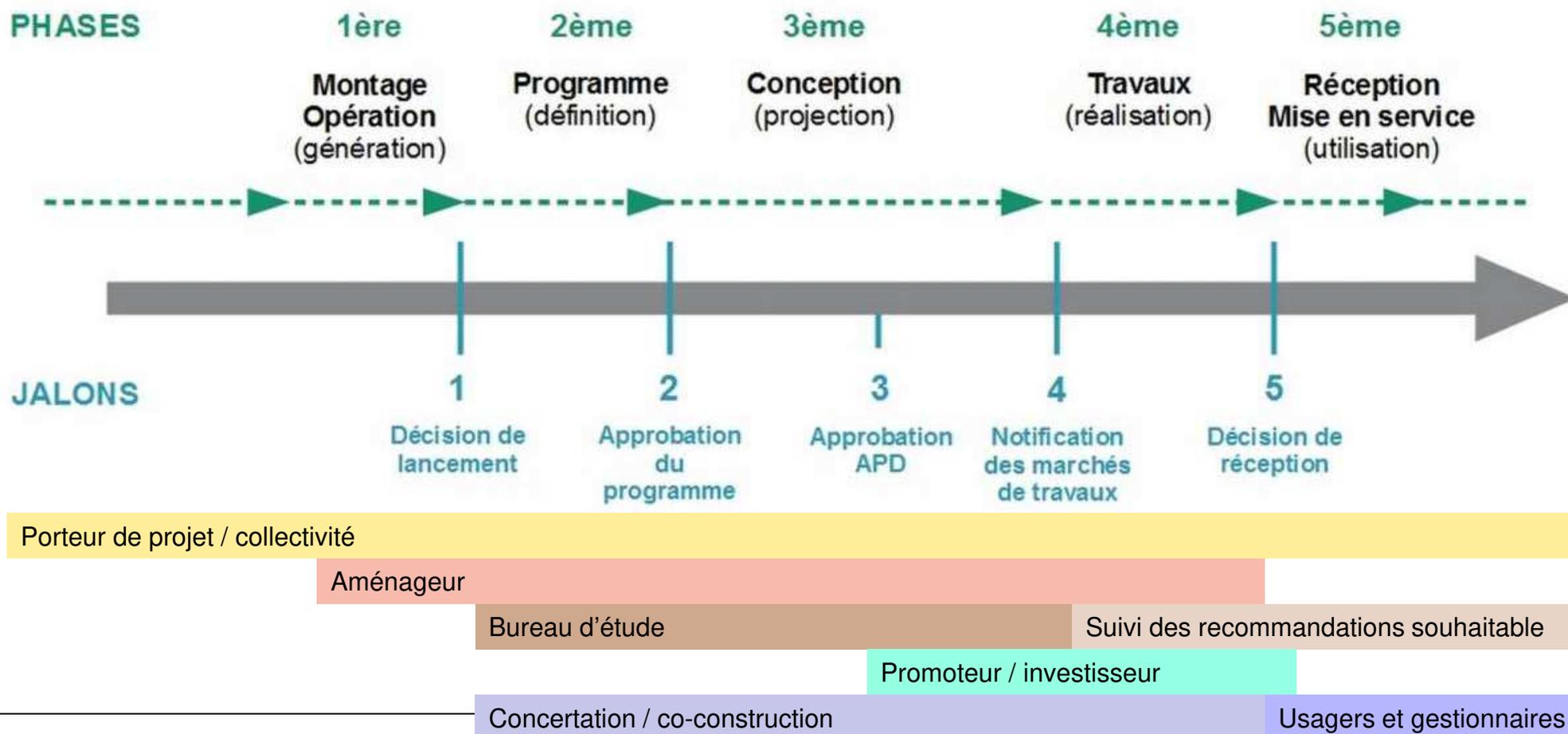
Outils de contractualisation territoriale en santé publique

| Contrats Locaux de Santé | Conseils locaux en Santé Mentale | Contrats de ville |
|--|---|--|
| <p>Une approche globale et intersectorielle de la santé portée localement (ARS-collectivité)</p> <p>Outil central de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé</p> <p>90% des QPV franciliens sont couverts par un CLS</p> | <p>Espace de concertation et de coordination entre professionnels de la psychiatrie, élus, usagers et associations d'aidants.</p> <p>Axé information et prévention</p> <p>Pas de contractualisation à proprement parler mais pilotage ARS</p> | <p>Santé comme composante structurante de la politique de la ville (Préfecture-collectivité)</p> <p>Mise en œuvre des objectifs du Contrat de ville en matière de santé par les Ateliers Santé Ville (ASV)</p> <p>Mobilisation des élus en charge de la politique de la ville et de la santé</p> |

Acteurs de santé publique pouvant être mobilisés localement :

Observatoires régionaux de santé (ORS), Instituts Régionaux d'Education et de Prévention en Santé (IREPS), Centres communaux d'action sociale (CCAS), CPAM, représentants des usagers et tissu associatif local

Temporalités d'intervention dans le cadre d'un projet d'aménagement



Quelques initiatives portées en illustration de l'objectif de coopération entre acteurs de la fabrique de la ville

| Avec un aménageur | Avec un établissement hospitalier et une collectivité | Avec l'ANRU |
|--|--|---|
| Programmation immobilière de santé | Démarche Hôpital Territoire Promoteur de Santé (HTPS) | Démarche Quartiers Résilients |
| <ul style="list-style-type: none"> - Faire progresser les pratiques articulant santé aménagement pour améliorer l'accès à l'offre de soins - Définition de référentiels communs entre équipes opérationnelles en matière d'immobilier de santé (établissements médico-sociaux, professionnels de santé en ville et logement des soignants) - Partage régulier des opérations aménageur et des plans de déploiement/rattrapage ARS | <ul style="list-style-type: none"> - Axe 1 : Lieu de santé promoteur de santé -> un projet immobilier hospitalier et un projet urbain favorables à la santé et à l'équité <ul style="list-style-type: none"> = Sensibiliser les MOA et l'aménageur urbain sur l'impact en santé de leurs choix : architecture soignante, hôpital durable, mobilités etc. - Axe 2 : Ecosystème global de santé pour des pratiques et comportements sains <ul style="list-style-type: none"> = Sensibiliser l'hôpital et la commune sur une amplification de l'action en Prévention Promotion de la Santé : adéquation de l'offre PPS ville/Hôpital, intégration de la PPS dans les pratiques et le projet médical, responsabilité populationnelle partagée etc | <ul style="list-style-type: none"> - Dispositif national ANRU d'accompagnement complémentaire des NPNRU visant 50 quartiers vulnérables au niveau national - Concerne une quinzaine de quartiers prioritaires en IDF avec fragilités (8 thématiques prioritaires dont les enjeux climatiques/énergétiques, et cohésion sociale/santé) - Rôle ARS : appui ingénierie et formation des porteurs de projets |